

Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale

2011/2052(INI) - 03/10/2011

La présidence a informé le Conseil du message qu'elle entend transmettre lors de la première convention annuelle de la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'est tenue à Cracovie les 17 et 18 octobre 2010.

Ce message peut globalement se résumer comme suit :

L'impact de la crise économique continue à se faire sentir dans l'UE. Un nombre croissant de personnes sont exposées à risque de la pauvreté accru ou se trouve dans un état de privation matérielle grave.

Comme indiqué par le Conseil, l'UE doit poursuivre son action résolue contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale de la même manière qu'elle lutte pour la stabilisation financière. En ce sens, cette première convention annuelle doit aider à la consolidation de l'engagement de l'UE aux objectifs sociaux de la Stratégie Europe 2020.

Dans ce contexte, la présidence de l'UE encourage la convention annuelle à faire le bilan des progrès accomplis en vue du grand objectif de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, d'examiner la mise en œuvre des activités annoncées dans le cadre de la Plateforme européenne et d'envisager des suggestions pour de futures actions.

La Présidence soutient globalement les objectifs clés de la réunion de Cracovie:

- donner un sens politique élevé et une plus grande visibilité à la Plateforme européenne contre la pauvreté ;
- encourager la convention à mettre en œuvre un soutien actif à cette politique via différentes politiques et l'intervention de différentes institutions, niveaux de gouvernance et acteurs de la société civile.

Dans la foulée, la présidence appelle tous les États Membres à participer activement à la première convention annuelle et à assurer son suivi, de sorte que cet événement annuel puisse se poursuivre à l'avenir.